



Publié sur *Le Cercle Les Echos* (<http://lecercle.lesechos.fr>)

---

## **Fleur Pellerin ouvre un nouveau marché en soutenant le développement du crowdfunding**

**par un collectif membre de Financement Participatif France - Le crowdfunding, nouveau mode de levée de fonds en plein développement, permet d'accompagner des projets d'entreprises qui n'ont pas trouvé de financement bancaire ou qui veulent sortir du circuit classique. Pour conserver sa vitalité et sa contribution à la croissance, le gouvernement doit écouter les acteurs de cette nouvelle économie.**

Dans le sillage des 1ères assises du financement participatif, lundi 30 septembre dernier, et devant plus de 600 personnes venues en savoir plus auprès des professionnels du secteur, le gouvernement annonçait la préparation de diverses mesures destinées à appuyer le développement du crowdfunding en France.

Rappelons ici que le financement participatif est en pleine croissance en France avec une collecte prévisionnelle sur l'année 2013 estimée à EUR 70 ME, en croissance de plus de 150 % par rapport au S1 2012. Ce sont aujourd'hui près de 50 plateformes qui proposent aux porteurs de projets des financements en don, en prêt ou en capital qui viennent compléter les outils de financements traditionnels. On estime le potentiel de collecte en France à 6 milliards d'euros à l'horizon 2020.

Ces annonces du gouvernement doivent être saluées en ce qu'elles positionneront la France à l'avant garde des pays européens, en tant que premier pays à favoriser le développement de tous les métiers de ce secteur émergent. Alors que le JOBS Act traîne aux Etats-Unis, la France prend les devants au sein de l'UE sur ce sujet essentiel au financement de l'économie.

Après plusieurs mois d'échanges avec le gouvernement, l'AMF et l'ACP, les propositions tendent à alléger les procédures d'appel public à l'épargne et envisagent la création d'un statut adapté pour les plateformes internet d'equity. Elles vont aussi permettre aux plateformes de prêt d'offrir des prestations de prêts rémunérés. Ces deux avancées sont essentielles et sont donc les bienvenues.

C'est désormais une période de consultation de 6 semaines qui s'ouvre pour les acteurs du secteur. Un travail de collaboration sera effectué dans ce cadre entre les différentes plateformes pour offrir une

proposition commune. Chacune pourra également apporter des propositions de façon individuelle. On songe notamment aux discussions à venir sur les seuils proposés qui nous semblent pour le moment trop restrictifs (plafond de 300 000 euros de levée possible par projet sur la plateformes de titre et de prêt, et montant unitaire de prêt par projet limité à 250 euros par prêteur). Ainsi qu'à la nature exacte du futur agrément d'établissement de paiement spécifiquement créé pour les plateformes de dons et de prêts solidaires.

Le financement de projets, de l'entrepreneuriat, mais aussi de l'économie sociale et solidaire est un sujet capital en France, l'assouplissement des règles d'accès au financement, notamment pas le biais des plateformes de crowdfunding est une très bonne nouvelle pour la France. Les acteurs du secteur se réjouissent des discussions à venir qui vont permettre d'affiner les propositions du gouvernement et aboutir sans nul doute à un texte d'avant-garde au service de l'emploi de la croissance.

**Les plateformes signataire de ce point de vue** : Afexios, Anaxago ,Arizuka, Babyloan, Bluebees, Bulb inTown, Ethik Angels, KissKissBankBank, Lumo, My Major Company, Spear, Touscoprod, Ulule.

Financement Participatif France

---

**URL source:** <http://lecercle.lesechos.fr/entrepreneur/developpement/221181414/fleur-pellerin-ouvre-nouveau-marche-soutenant-developpement-cro>